

## Réflexion stratégique sur les perspectives de la filière volaille de chair à l'horizon 2025

### I – ÉTAT DES LIEUX – CONTEXTE DE LA FILIERE

---

#### Une viande universelle

La viande de volaille est produite et consommée partout dans le monde, elle présente un taux de conversion céréales/viande meilleur que le porc ou les ruminants ce qui en fait presque toujours la viande la moins chère. C'est souvent le principal vecteur de relance des productions animales dans les pays en transition, comme ce fut le cas au Brésil. On observe le même type de développement<sup>1</sup> en Argentine et au Chili qui se positionnent désormais sur le marché mondial, en Russie et en Ukraine qui pourraient faire de même d'ici quelques années.

#### Un commerce international en croissance régulière

Les échanges, qui se sont développés au rythme d'environ + 5 % / an sur les dix dernières années sont dominés par trois acteurs : le Brésil (30 % des échanges mondiaux), les États-Unis (30 %) et l'Union européenne (10 %) selon des formes assez différentes.

A la fin des années 1990, le Brésil s'est appuyé sur des coûts de production inférieurs de moitié à ceux de l'Union européenne pour prendre d'importants marchés sur les principales zones importatrices. Après avoir principalement commercialisé du poulet entier congelé, les industriels brésiliens exportent désormais 60 % des tonnages sous forme de découpe, y compris sur le Proche et Moyen-Orient, historiquement importateurs de poulet entier, cependant depuis trois ans les exportations brésiliennes apparaissent stagner.

Au sein de l'UE la France est désormais le seul État membre à conserver une filière d'exportation de poulet entier congelé vers le Proche et Moyen-Orient. Cette activité dépendait directement de l'octroi de restitutions qui en assuraient l'équilibre économique tout en la limitant en volume. Ainsi, alors que l'Union européenne assurait la moitié des approvisionnements de l'Arabie Saoudite à la fin des années 1990, sa part de marché n'était en 2012 plus que 20 %, la croissance de la demande ayant été couverte par le Brésil.

Si les tonnages exportés par les États-Unis sont relativement comparables à ceux du Brésil, la nature des produits concernés est différente. Les industriels américains valorisent sur leur marché intérieur « les viandes blanches » (blanc de poulet) et exportent surtout « les viandes rouges » (cuisse et aile de dinde, cuisse de poulet), qui sont vendues parfois à prix très bas.

La Thaïlande, important producteur, revient progressivement, avec des viandes fraîches et congelées, sur le marché international dont elle était quasiment sortie depuis la crise d'influenza aviaire de 2003.

Le marché mondial de la viande de volailles devrait rester dynamique dans les prochaines années tiré par une demande en expansion dans les trois principales régions d'importations, l'Asie, le Proche et le Moyen-Orient et l'Afrique Centrale. Le Brésil, les États-Unis et l'Union européenne resteront les principaux pays fournisseurs.

#### La montée en puissance des Pays-Bas et de l'Allemagne

---

<sup>1</sup> La plupart du temps sur un modèle de filière intégrée.

Le marché de l'Union européenne est de plus en plus pénétré par les importations qui sont passées de 700 000 tonnes au début des années 2000 à plus de 1,1 million de tonnes depuis 2007. Elles sont principalement constituées de filets de poulet congelés ou saumurés, en provenance du Brésil et de produits cuits en provenance de Thaïlande et du Brésil.

Les exportations se stabilisant autour d'un million de tonnes (dont 230-250 000 tonnes de poulet entier congelé) l'UE est désormais à peine autosuffisante en volaille.

Dans ce contexte très concurrentiel, deux filières, celles des Pays-Bas et de l'Allemagne sont cependant parvenues à développer leur production et leurs ventes sur le marché communautaire en proposant des poulets et dindes standard, commercialisés en frais, sur les deux marchés des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) et de la Restauration Hors Domicile (RHD).

La production allemande de viandes de volaille a connu une progression soutenue et constante depuis le milieu des années 1990 (+ 5,8 % par an) ; la part de la production allemande à l'échelle de l'Union européenne à 27 a doublé, passant de 7 % à 13 % alors que celle de la France a reculé de 22 % à 15 %. Cette performance repose avant tout sur une stratégie délibérée de baisse des coûts sur l'ensemble de la chaîne<sup>2</sup> au service d'une offre d'entrée de gamme, courte et fabriquée en gros volume. Cette organisation a permis aux industriels du Nord de l'Europe qui l'ont initiée de prendre des volumes conséquents sur le marché de la volaille fraîche en Europe notamment sur le marché français.

### **Le recul de la production française depuis 10 ans**

Tandis que la production de viande de volaille se développait chez nos voisins européens, la production française a perdu près de 300 000 tonnes depuis 2001 pour atteindre 1,7 millions de tonnes en 2012 (-1.7% par an). Ce repli de la production française est essentiellement le fait d'une perte de compétitivité relative de la filière française entraînant le recul de ses exportations intra et extra-européennes.

Si le secteur de la volaille présente en 2012 présente un solde exportateur net<sup>3</sup> et contribue à l'excédent commercial français pour une valeur de 237M€, cet excédent a été divisé par deux depuis 2008.

Les différentes études menées depuis 2009 montrent que l'écart de compétitivité de la filière française par rapport à ses concurrents européens concerne tous les maillons de la filière de l'amont (élevage, génétique, etc.) à la distribution en passant par la transformation.

### **Une filière française focalisée sur l'export et le label**

La filière avicole française se caractérise par deux sous-ensembles distincts :

- la **filière poulet grand export** : deux opérateurs Doux et Tilly-Sabco, abattaient et exportaient jusqu'en 2012, 230-250 000 tonnes de poulet entier congelé vers le Proche et Moyen-Orient produits par environ 400 éleveurs, situés en Bretagne en Pays de la Loire (Vendée). Dans les conditions économiques actuelles, cette filière n'est pas compétitive sans aide face à la concurrence brésilienne, elle est donc directement menacée depuis la mise à zéro des restitutions en juillet 2013
- les **filières poulet Label Rouge** : le segment Label Rouge représente 60 % des achats de poulet entier des ménages. Les ventes sont stables en France, mais ce produit, très spécifique n'a pas réussi à percer dans les pays voisins. Par ailleurs les produits labels ne progressent pas sur le marché en croissance de la découpe (filets, cuisses), les consommateurs optant plutôt pour les produits standards ou premier prix.

---

<sup>2</sup> Bâtiment d'élevage et abattoir de grande taille, chaîne d'abattage moderne et fortement automatisée,

<sup>3</sup> En incluant les échanges d'œufs à couver, d'œufs de consommation, d'ovoproduits alimentaires et non alimentaires, de viandes et préparations, foie gras et abats ainsi que les poussins et volailles vivantes

## **Un manque de collaboration professionnelle verticale au sein de la filière**

L'étude sur la compétitivité des filières viandes blanches françaises réalisé en 2011 pour FranceAgriMer par AND et l'ITAVI pointe un manque de dialogue entre partenaires de la filière alors que de nombreux thèmes nécessitent ce dialogue interprofessionnel, comme la simplification des gammes, l'évolution des souches, l'adaptation des stratégies alimentaires entre les différents maillons de la filière, les contrats de production ou encore l'unification des systèmes de certifications.

## **Un double enjeu de maîtrise des impacts environnementaux et d'acceptabilité sociale de l'élevage**

Le Bassin Ouest (Bretagne et Pays-de-la-Loire) concentre en 2010, 53 % des capacités d'élevages de volailles de chair nationales<sup>4</sup>, attestant une densité de production unique en France qui s'ajoute à la concentration sur les mêmes régions des élevages porcins et bovins. Cette forte densité d'élevage pose notamment la question de la gestion des effluents eu égard aux normes imposées par la directive nitrate.

Dans ce contexte,, l'installation de nouveaux ateliers se heurte souvent à une opposition déterminée de certains riverains ; relayé par des organisations opposées aux élevages de volailles qualifiés d'industriels. Ces oppositions peuvent trouver un écho favorable auprès d'une partie de la société pour qui les modes actuels de production agricole ne correspondent pas à l'image qu'ils souhaitent. Cette partie de la société est sensible aux arguments –même erronés – mettant en cause l'impact de ce type d'élevage sur le bien-être animal, l'environnement ou encore la qualité sanitaire des produits.

## **II - LES ENJEUX**

---

Au regard de ce contexte et de son évolution les principaux enjeux pour la filière sont les suivants :

### **Enjeux économiques et sociaux**

- ✓ Accroître la compétitivité de la filière pour le poulet standard et label :
  - Reconquérir le marché intérieur des viandes fraîches destinées la Restauration Hors Foyer (RHF) et à la GMS sur le segment standard
  - Renforcer les débouchés des filières de qualité (Label, AB) notamment en RHF
- ✓ Accroître la compétitivité de la filière pour le poulet export :
  - Adapter la filière poulet grand export
  - Dynamiser les filières de qualité sur les marchés export de proximité

### **Enjeux environnementaux et sociétaux**

- ✓ Mieux maîtriser les impacts environnementaux
- ✓ Renforcer l'acceptabilité des élevages

Pour le secteur volaille de chair, les enjeux portent principalement sur la **reconquête du marché intérieur** en particulier sur le poulet standard et la **mutation de la filière d'exportations vers les pays tiers**.

### **Reconquérir le marché intérieur des viandes fraîches destinées à l'industrie et à la GMS sur le segment standard.**

Focalisée sur la production de poulet Label Rouge et celle de poulet d'exportation vers les pays du Proche et Moyen-Orient, la filière avicole française n'a globalement pas réussi à

---

<sup>4</sup> Source : Recensement Agricole 2010, capacités d'élevages en volailles de chair

résister aux opérateurs étrangers sur le segment du poulet standard. Dans un contexte de consommation de viande de volaille en hausse sur 10 ans, la production française de volailles a chuté de 20 % et aujourd'hui plus de 40% de la consommation nationale de poulet est importée.

Cette situation résulte d'une perte de compétitivité tenant à plusieurs facteurs, au delà des écarts de coûts structurels avec les concurrents, elle apparaît venir aussi d'une moindre adaptation de l'offre à la demande, d'un retard de modernisation et comparativement d'un manque relatif d'efficacité collective.

### **Organiser l'adaptation de la filière poulet grand export**

La mise à zéro des restitutions en juillet 2013 marque sans doute la fin d'un mode de production mono-produit et uni-destination. Les acteurs français de la volaille doivent s'attacher à définir les couples pays tiers / produits sur lesquels ils peuvent rester compétitifs sans restitutions avec comme corolaire à court et moyen terme un risque de réduction des volumes exportés.

Ces acteurs sont donc conduits désormais, à prévoir une évolution d'une partie de leurs débouchés vers des produits destinés au marché européen et notamment français (reconquête du marché poulet standard, cf. ci-dessus). L'enjeu est majeur compte tenu de l'importance économique actuelle de ce secteur.

Un plan d'avenir de la filière avicole a été présenté le 18 avril 2013. Ce plan se décline selon 4 grands axes stratégiques :

- **Moderniser les élevages** Pour diminuer simultanément les coûts et les impacts sur l'environnement, la modernisation et l'accroissement de la taille des élevages sont des éléments clé. La modernisation de la production (productivité, économie d'énergie, voire production d'énergies renouvelables) passe par la construction de nouveaux bâtiments et la rénovation d'autres, c'est aujourd'hui prioritaire pour rejoindre le niveau de performance des concurrents allemands, belges et néerlandais ;
- **Accompagner la stratégie industrielle** : consolider le maillon abattage transformation (restructuration et modernisation, saturation des outils industriels) ;
- **Intégrer davantage l'aval dans la dynamique de filière** : refonder les relations commerciales et contractuelles dans la filière entre accouveurs, fabricants d'aliments, éleveurs et transformateurs pour davantage inciter à la performance technique et économique collective et assurer une plus grande réactivité aux évolutions des marchés ;
- **Valoriser l'origine « France »** (étiquetage volontaire de l'origine pour tous les produits, et développement du cahier des charges « volailles de France », intégrant, au-delà de la stricte origine, la qualité sanitaire, les normes de bien-être, les normes sociales, etc) sans générer de surcoût qui profiterait à la concurrence.

Pour ce faire il est apparu important de renforcer la cohésion de filières notamment en **créant une interprofession forte et structurée**

Depuis l'élaboration de ces propositions, l'évolution des restitutions a fragilisé la filière grand export, remettant en cause son modèle économique et fait de son adaptation à ce nouveau contexte un axe majeur du plan stratégique.

## **Améliorer la durabilité de la filière et son attractivité**

Au-delà de ces objectifs directement liés à l'amélioration de la compétitivité à court terme de la filière sur les différents segments de marché, à plus long terme, il faut promouvoir, une filière durable, attractive pour les éleveurs et les entreprises, reconnue par la société en travaillant sur l'image et l'acceptabilité environnementale et sociale de la production et sur son articulation avec le secteur végétal fournisseur de grains.

### **III – LA STRATEGIE PROPOSEE SELON LES ENJEUX CLES IDENTIFIES**

Avertissement : les objectifs et actions proposés ne traitent pas des écarts de compétitivité prix avec nos concurrents placés dans un autre contexte réglementaire (social, fiscal, environnemental et sanitaire) qui sont pris en compte dans une démarche commune à toutes les filières.

Dans ce domaine, la filière volailles de chair demande en particulier à ne pas être pénalisée par des mesures réglementaires plus restrictives que les dispositions européennes en matière d'environnement (ex : seuil d' ICPE, normes de compostage) et de protection sanitaire (ex : harmonisation de la réglementation appliquée dans les différents pays sur la viande gros grains...) et que toute nouvelle mesure réglementaire envisagée fasse l'objet d'une étude d'impact préalable sur la filière.

**Objectif 1 : Allier performance économique et environnementale – « Produire autrement » : Moderniser les systèmes d'élevage** (*Accroître la taille des élevages à 5 000 m<sup>2</sup>, moderniser le parc de bâtiments, limiter les impacts et valoriser les potentialités énergétiques*)

***Action 1 : Accompagner la construction et la rénovation des bâtiments avec le concept de bâtiments à basse consommation***

- Promouvoir le bâtiment du futur : 5 000 m<sup>2</sup> + énergie positive : créer des références, lever les freins environnementaux, mettre en place une communication ;

- Mettre en œuvre le plan de modernisation élaboré par les professionnels pour l'ensemble des maillons de la filière.

***Action 2 : Réglementation ICPE : stricte application de la limitation à 1 an du délai d'instruction des dossiers « ICPE »***

- Améliorer les procédures ;
- (Adapter la réglementation : normes, seuils ...) ;
- Construire une concertation avec les associations environnementales pour réduire les conflits.

***Action 3 : Mise en place d'une véritable filière de valorisation des effluents sous forme de fertilisants et/ou via la méthanisation***

- Résultats d'études à valoriser – Résoudre la normalisation du compostage - Mettre en place une politique volontariste avec des objectifs

***Action 4 : Réviser les contrats « 3 points » et les différents contrats utilisés***

*La révision des contrats doit encourager la performance technique et économique des éleveurs et permettre un partage des risques entre les différents maillons de la filière.*

*Il n'y a pas encore de réflexion collective engagée mais des initiatives individuelles des entreprises et des OP pour la révision des contrats des éleveurs.*

*La révision des contrats OP/industriels pour les OP qui vendent du vif, devrait favoriser la valorisation de la qualité et l'adaptation de l'offre à la demande. La nouvelle réglementation OCM unique qui définit le rôle et les missions des OP/AOP et des interprofessions devrait faciliter ces évolutions.*

**Objectif 2 : Accompagner la stratégie industrielle – Restaurer la compétitivité des entreprises pour un développement sur tous les marchés identifiés et notamment celui de la découpe du poulet standard**

***Action 5 : Aider les entreprises à investir***

- Moderniser les sites industriels pour plus de productivité et les adapter aux évolutions des différents marchés : aide à la modernisation
- Saturer les outils d'abattage découpe viables et traiter les surcapacités notamment dans la dinde : aide à l'acquisition d'actifs

**Objectif 3 : Un aval intégré dans la dynamique de filière : Construire un nouveau mode de relations entre les industriels et leur aval – Faire reconnaître l'identité française pour les produits standard**

***Action 6 : - Mieux prendre en compte la volatilité des prix ; Arrêt des promotions à prix cassé ; Simplifier les gammes pour réduire les coûts sur certains segments -***

- Voir loi sur la consommation et le développement des relations avec la distribution
- Proposition commune à toutes filières : Faciliter la concertation de l'ensemble des partenaires de la filière y compris la grande distribution et les consommateurs, pour développer une stratégie plus coopérative (*En France tous les maillons s'en sortent mal en ayant tendance à s'opposer, contrairement à la situation rencontrée chez nos principaux partenaires européens qui collectivement accroissent la valeur ajoutée globale de la filière*)
- Développer une contractualisation plus poussée entre organismes stockeurs de graines, fabricants d'aliments du bétail et éleveurs.

**Objectif 4 : Consolider la filière française – Renforcer la gouvernance de la filière**

***Action 7 : Mettre en place une interprofession de la volaille de chair***

- L'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique de filière nécessite une approche collective structurée et des moyens de réflexion et d'animation en rapport avec l'importance économique de la filière et ses enjeux.

*Il serait utile de pouvoir mobiliser une interprofession volaille forte qui fédère les structures existantes pour piloter les réflexions stratégiques et conduire les actions collectives du type de celles évoquée supra. Cette préconisation, déjà ancienne<sup>5</sup> demeure majeure (une mission CGAAER travaille notamment à nouveau sur ce point)*

- L'existence d'une interprofession faciliterait grandement la réalisation des actions 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, et des objectifs 5 et 6.

*Le fort degré d'intégration du secteur avicole ainsi que la diversité des productions et des structures actuelles rendent la tâche plus complexe. Il existe différents comités interprofessionnels par espèces : poulet (CIPC), dinde (CIDEF), canard (CICAR) et pintade (CIP). Néanmoins, la mise en place d'un Comité de Liaison interprofessionnel de la volaille de chair française et d'une association de promotion de la volaille française (APVF) créée pour promouvoir le logo « volaille française » peuvent être considérés comme des signaux*

---

<sup>5</sup> Formulée dès 1999 dans un rapport CGAAER avec l'objectif déjà de disposer d'un interlocuteur unique pour aider à anticiper collectivement les évolutions du marché mondial. Le rapport proposait un modèle et des statuts.

*positifs mais restent insuffisants pour pallier l'absence d'interprofession unique et longue dans le secteur de la volaille de chair.*

**Action 8 : Elaboration par les professionnels d'une stratégie partagée pour le grand export**

- En cours : propositions du comité de liaison interprofessionnel et les industriels directement concernés en lien avec le ministre de l'Agriculture et le commissaire européen. Voir objectif 5

**Action 9 : Promouvoir la volaille française**

- Plan de communication de l'APVF
- Mise en œuvre de la démarche « Viandes de France »

**Objectif 5 : S'adapter au nouveau contexte communautaire qui fragilise la filière grand export**

- Mettre en œuvre le « plan compétitivité » des filières « poulet de chair standard » proposé à l'issue de l'étude de l'ITAVI
- Mettre en place des actions de promotion (standard, certification, label...)
- Mobiliser avec les régions les possibilités du 2° pilier de la PAC (projet « Filières », fonds de stabilisation des revenus des éleveurs impliqués dans la filière export)
- Améliorer la valeur ajoutée des produits : mettre en place de nouvelles stratégies produits et diversifier les marchés
- Saisir les nouvelles opportunités internationales – Valoriser la veille internationale qui est un outil d'accompagnement de la filière dans sa réflexion sur les évolutions des marchés internationaux tant du point de vue des concurrents que des marchés actuels ou potentiels.

**Objectif 6 : Développer l'attractivité de la filière et promouvoir les métiers et les produits - Etre présent dans le débat public**

- Faire valoir au plan régional, national et international les enjeux de la filière viande volailles (alimentation, emplois, balance commerciale, gastronomie, atouts pour les territoires...)
- Renforcer le dialogue entre la société civile et les éleveurs
  - o Démontrer la réalité des pratiques et des adaptations pour un élevage plus durable
  - o Développer la communication avec la société et le grand public
- Répondre aux exigences sociétales en matière de bien être animal et de protection animale, de protection de l'environnement et si possible les anticiper
- Avoir une démarche proactive vers l'enseignement, les demandeurs d'emplois pour informer sur les métiers des filières viandes et attirer des compétences nouvelles
- Développer le dialogue inter-filières avec les producteurs de grains